1. Articles

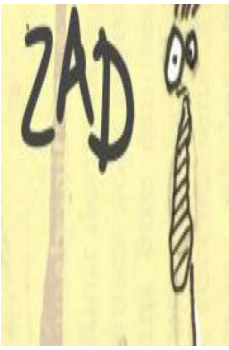

Pôle Emploi loin de chez vous ?

Jean Leveugle

---

pôle emploi, loin de chez vous ?

LE RETRAIT DES SERVICES EN MILIEU RURAL :

LE CAS DES SERVICES DE PÔLE EMPLOI DANS LE NORD-COTENTIN

UNE ENQUÊTE RÉALISÉE EN 2014 AUPRÈS DES SERVICES SOCIAUX ET DES SERVICES DE PÔLE EMPLOI DU NORD-COTENTIN.

LES IDENTITÉS DES PERSONNES INTERROGÉES ONT ÉTÉ VOLONTAIREMENT MODIFIÉES.

Jean Levengle

EN MILIEU RURAL, ON PARLE RÉGULIÈREMENT DU "RETRAIT DES SERVICES". CELA CONCERNE SOUVENT LE MANQUE DE MÉDECINS, OU DE MATERNITÉS, MAIS CE NE SONT PAS LES SEULES RESSOURCES À SE RARÉFIER = COMMERCES, SERVICES POSTAUX, EMPLOIS ET SERVICES PUBLICS TENDENT À DISPARAÎTRE, FAUTE, NOTAMMENT, DE RENTABILITÉ SUFFISANTE.

C'EST LE CAS DES SERVICES DE PÔLE EMPLOI DANS LE NORD COTENTIN (MANCHE), QUI, DEPUIS LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE REGROUPEMENT ONT PROGRESSIVEMENT DÉSERTÉ LES ESPACES RURAUX POUR SE RECENTRER SUR CHERBOURG.

LES CONSÉQUENCES DE CE RETRAIT SUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ET EN RECHERCHE D'EMPLOI SONT INQUIÉTANTES.

POUR RAPPEL, LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA (REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE) N'AYANT PAS DE PROBLÈMES SOCIAUX "SPÉCIFIQUES" SONT ORIENTÉS VERS UN AGENT PÔLE EMPLOI, AFIN D'OBTENIR UN ACCOMPAGNEMENT À LA RECHERCHE D'EMPLOI.

LE MOT "ACTIVE" CONTENU DANS L'ACRONYME 'RSA' N'EST PAS ANODIN. IL FAUT COMPRENDRE, DANS UNE CONCEPTION LIBÉRALE DU CHÔMAGE, QUE L'ON VISE "L'ACTIVATION" DU CHÔMEUR, SOIT SA REMISE AU TRAVAIL LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, POUR ÉVITER TOUTE SITUATION D'OISIVETÉ.

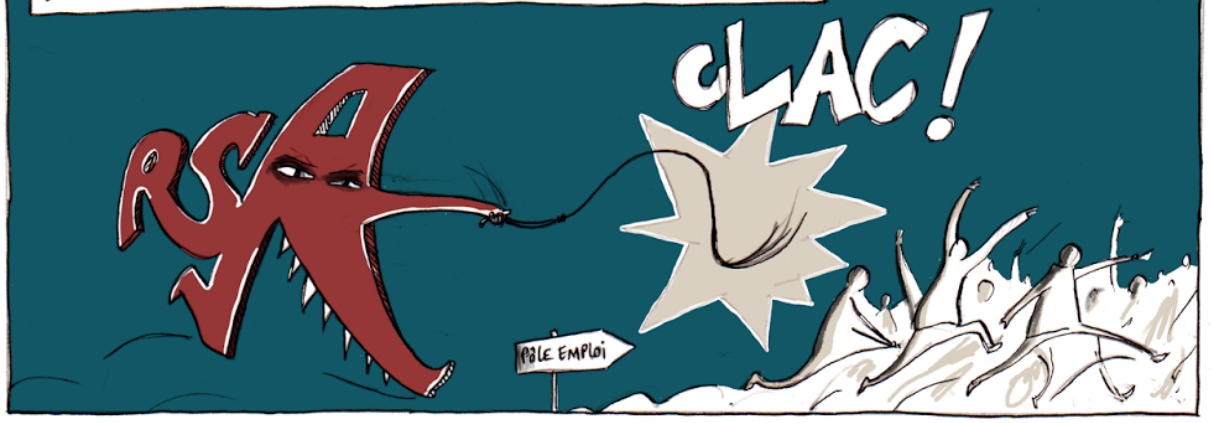

À son entrée à Pôle Emploi, le bénéficiaire signe un "contrat d'engagement réciproque", ouvrant des droits, mais imposant aussi des devoirs.

CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

DROITS :
- → Accompagnement
- → Statut de chômeur
- → Accès aux formations

DEVOIRS :
- → Investissement personnel
- → Motivation
- → Veille sur Internet
- → Présence aux rendez-vous
- → Assiduité aux formations

Signature :

Le contrat prévoit que si les devoirs ne sont pas accomplis, les droits peuvent être supprimés.

Seulement, pour honorer les engagements du contrat, il faut se rendre dans les locaux de Pôle Emploi.

Or, dans le Nord Cotentin, les agences Pôle Emploi ont progressivement disparu des campagnes, obligeant ainsi à de plus lointains déplacements.

Avant 2010, il y avait des agences ou des "prestations délocalisées"* de Pôle Emploi dans plusieurs bourgs ruraux, assurant, dans une certaine mesure, un accompagnement de proximité.

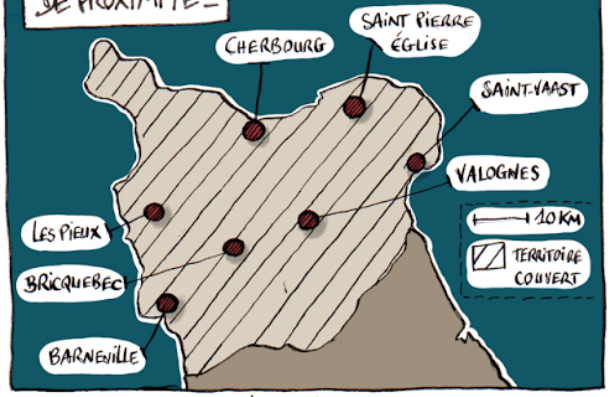

Depuis 2010, les services ont tous été regroupés à Cherbourg, sous la forme de trois agences – Ouest, Centre, Est –, en charge de l'ensemble du Nord-Cotentin.

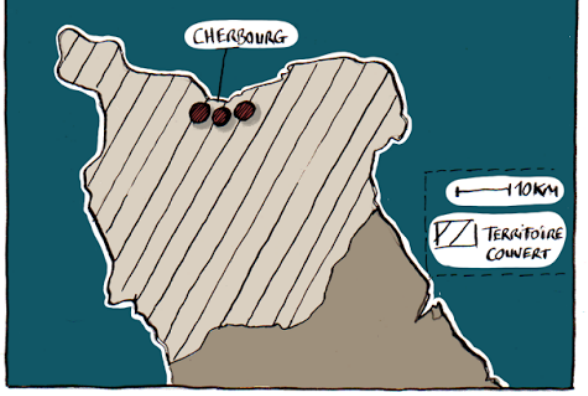

* Les prestations délocalisées sont une forme de sous-traitance, Pôle Emploi déléguant une partie de son travail à des prestataires extérieurs.

FACE AU RETRAIT DES SERVICES, LA VOITURE DEVIENT DE PLUS EN PLUS INDISPENSABLE AUX HABITANTS DES ESPACES RURAUX.

MARC ; TRAVAILLEUR SOCIAL,

MAIS LE SOUCIS, C'EST QUE LA VOITURE INDUIT DE NOMBREUX COÛTS =

L'ESSENCE,

L'ENTRETIEN,

L'ASSURANCE,

LE PERMIS DE CONDUIRE,

LE CONTRÔLE TECHNIQUE,

ETC.

EVIDEMENT, ON A DES FAMILLES QUI NE PEUVENT PAS SE LE PERMETTRE.

Y'EN A CERTAINES QUI ONT QUAND MÊME DES BAGNOLES, MAIS ELLES SONT SOUVENT TRÈS VÉTUSTES.

D'AUTRES QUI ROULENT SANS ASSURANCE.

POUR RAPPEL, LE RSA, C'EST ENVIRON 440€ PAR MOIS POUR UNE PERSONNE SEULE.

ALORS BON...

ET ALORS ?

NE PEUVENT-ILS PAS PRENDRE LE BUS, COMME TOUT LE MONDE ?

SAUF MOI ?

INUTILE DE L'ATTENDRE ! EN MILIEU RURAL, IL Y EN A TRÈS PEU. ET LORSQU'IL Y EN A, ILS NE DESSERVENT QUE LES BOURGS, ET QUASIMENT JAMAIS LES COMMUNES ISOLÉES.

QUANT AUX FRÉQUENCES DE PASSAGE...

POUR CAUSE = IL FAUT, POUR QU'UNE LIGNE DE BUS SOIT RENTABLE, UN NOMBRE MINIMUM D'USAGERS RÉGULIERS. LE CAS CONTRAIRE, LES COÛTS D'INFRASTRUCTURES NE SONT PAS AMORTIS.

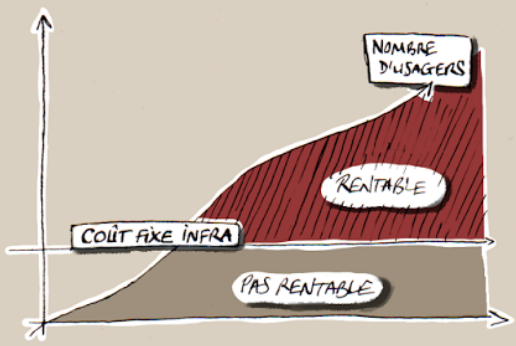

MALGRÉ CELA, LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE EST FORMEL =

IL FAUT SE RENDRE À PÔLE EMPLOI.

DEVOIRS

CETTE INJONCTION, CONFRONTÉE AUX DIFFICULTÉS DE DÉPLACEMENT DES PAUVRES POSE PLUSIEURS PROBLÈMES.

D'ABORD, LE FAIT QUE LA DISTANCE À PÔLE EMPLOI PUISSE CONDITIONNER LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT.

ESTELLE, CONSEILLÈRE À PÔLE EMPLOI CHERBOURG

IL EXISTE TROIS "FORMULES" DIFFÉRENTES D'ACCOMPAGNEMENT À PÔLE EMPLOI.

POUR L'ACCOMPAGNEMENT "RENFORCÉ", C'EST UN RENDEZ-VOUS PAR MOIS AVEC UN CONSEILLER.

L'ACCOMPAGNEMENT "GUIDÉ", C'EST UN RENDEZ-VOUS TOUS LES QUATRE MOIS.

ET LE "SUIVI" À LA RECHERCHE, C'EST UN ACCOMPAGNEMENT À DISTANCE, AVEC QUASIMENT PAS DE RENDEZ-VOUS.

L'IDÉE, C'EST QUE L'ACCOMPAGNEMENT "RENFORCÉ" C'EST POUR LES GENS QUI SONT LES MOINS AUTONOMES, LES PLUS ÉLOIGNÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL.

LES SITUATIONS LES PLUS DIFFICILES, QUOI.

EN THÉORIE, DONC, LA FORMULE CHOISIE L'EST EN FONCTION DES BESOINS DES DEMANDEURS D'EMPLOI. EN PRATIQUE, IL ARRIVE QUE CE SOIT LA DISTANCE À PÔLE EMPLOI QUI CONDITIONNE LE CHOIX DE "FORMULE".

ALORS, JE VAIS PAS NON PLUS VOUS MENTIR...

ON MET JAMAIS EN "RENFORCÉ" LES GENS DES CAMPAGNES. ON MET SURTOUT LES GENS DE CHERBOURG.

BEN OUI ! LES GENS DES CAMPAGNES VONT PAS PASSER LEUR TEMPS À FAIRE DES ALLER-RETOURS ENTRE ICI ET CHEZ EUX.

ON EST PAS LÀ POUR LES EMBETER, ON SAIT BIEN QUE POUR CERTAINS, C'EST COMPLIQUÉ DE VENIR.

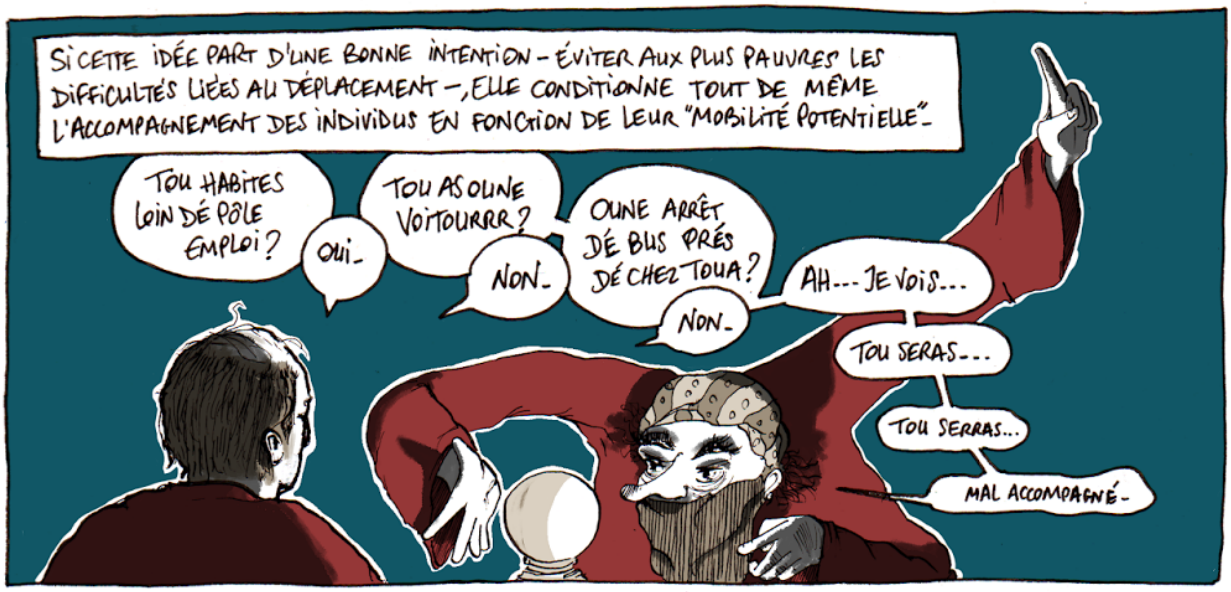

D'UN COTÉ, LES MÉNAGES PAUVRES ÉPROUVENT DES DIFFICULTÉS À SE RENDRE PHYSIQUEMENT À PÔLE EMPLOI. DE L'AUTRE, LES AGENTS PÔLE EMPLOI FAVORISENT UN ACCOMPAGNEMENT LÉGER DE MANIÈRE À LIMITER LES DÉPLACEMENTS PROBLÉMATIQUES. POUR CES DEUX RAISONS, LES CHANCES D'UN RETOUR À L'EMPLOI SONT RÉDUITES POUR LES HABITANTS DES ESPACES RURAUX.

DANS LE CONTRAT DES DROITS ET DES DEVOIRS, IL Y A UNE CLAUSE APPELLÉE "L'OFFRE RAISONNABLE D'EMPLOI".

C'EST LORSQU'UNE OFFRE D'EMPLOI CORRESPOND A PRIORI AUX TROIS CRITÈRES DU DEMANDEUR D'EMPLOI.

L'OFFRE RAISONNABLE D'EMPLOI NE SE REFUSE QU'UNE FOIS. AU SECOND REFUS, C'EST LA "RADIATION", C'EST À DIRE L'EXPULSION DE PÔLE EMPLOI.

CATHERINE, CONSEILLÈRE À PÔLE EMPLOI CHERBOURG.

CONCERNANT LE CRITÈRE GÉOGRAPHIQUE, LA LOI PRÉVOIT QUE QUELQU'UN A L'OBLIGATION D'ALLER BOSSER SI LE BOULOT EST À MOINS DE 30KM.

EN GROS...

...À MOINS DE 30KM, LA DISTANCE N'EST PAS UN MOTIF VALABLE DE REFUS.

QUANT À CEUX QUI N'ONT NI VOITURE NI PERSONNE POUR LES EMMENER...

EN TEMPS NORMAL, VOITURE OU PAS, ON S'EN FOUT.

ENFIN ON S'EN FOUT, C'EST PAS ÇA, MAIS... SELON LA LOI, ÇA NOUS REGARDE PAS. ON APPLIQUE PAS LA LOI À LA LETTRE, MAIS EN THÉORIE, C'EST LA RADIATION.

D'AILLEURS...

...LA RADIATION EST AUSSI APPLICABLE QUAND QUELQU'UN NE VIENT PAS À UN RENDEZ-VOUS PÔLE EMPLOI.

ET L'ABSENCE À UN RENDEZ-VOUS JUSTIFIE LA GRANDE MAJORITÉ DES RADIATIONS.

PART DE L'ABSENCE AUX RENDEZ-VOUS DANS LES MOTIFS DE RADIATION.

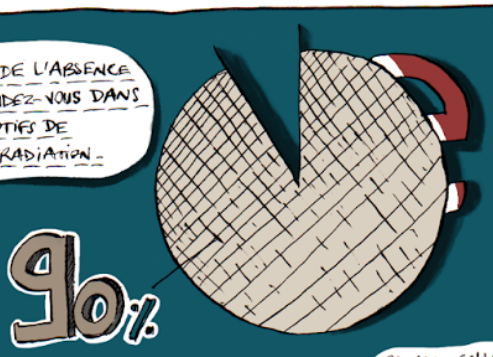

SOURCE : COLLECTIF CIVIL RECOURS-RADIATION

OR, L'IMPOSSIBILITÉ DE SE RENDRE À UN RENDEZ-VOUS À CAUSE DE CONTRAINTES EXTÉRIEURES - ABSENCE DE MOYENS DE TRANSPORT, DISTANCE OU INCOMPATIBILITÉ DES HORAIRES -, PEUT NE PAS CONSTITUER UN MOTIF "VALABLE" POUR PÔLE EMPLOI.

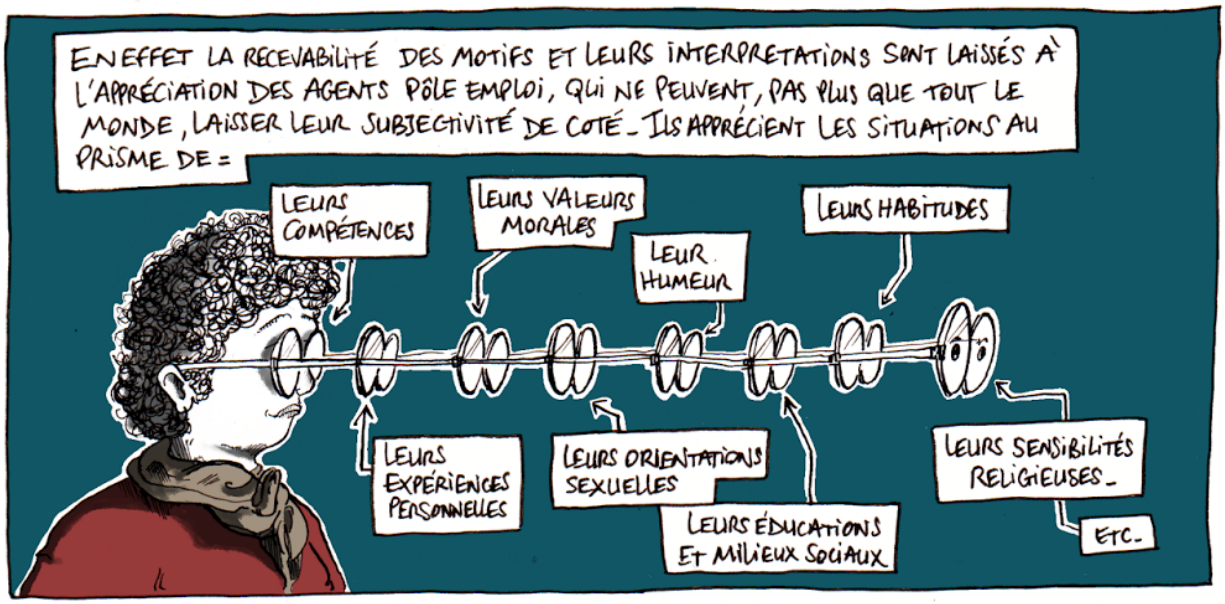
EN EFFET LA RECEVABILITÉ DES MOTIFS ET LEURS INTERPRETATIONS SONT LAISSÉS À L'APPRÉCIATION DES AGENTS PÔLE EMPLOI, QUI NE PEUVENT, PAS PLUS QUE TOUT LE MONDE, LAISSER LEUR SUBJECTIVITÉ DE COTÉ. ILS APPRÉCIENT LES SITUATIONS AU PRISME DE :
LEURS COMPÉTENCES
LEURS VALEURS MORALES
LEUR HUMEUR
LEURS HABITUDES
LEURS EXPÉRIENCES PERSONNELLES
LEURS ORIENTATIONS SEXUELLES
LEURS ÉDUCATIONS ET MILIEUX SOCIAUX
LEURS SENSIBILITÉS RELIGIEUSES.
ETC.

MARC ; TRAVAILLEUR SOCIAL
LE PROBLÈME, C'EST QU'ÊTRE RADIÉ, CELA VEUT DIRE :
PLUS D'ACCOMPAGNEMENT À LA RECHERCHE D'EMPLOI.
PLUS D'ACCÈS AUX FORMATIONS.
PLUS DE STATUT DE CHÔMEUR ET DONC PLUS D'AIDES OU DE FACILITÉS : TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR LES TRANSPORTS, LA CULTURE, ETC.
JE VAIS VOUS MONTRER UN TRUC...
L'UN DES GROS PROBLÈMES AVEC LA RADIATION, C'EST QU'ELLE FIGE OU MET EN ÉCHEC D'AUTRES POLITIQUES SOCIALES.
BEAUCOUP D'AIDES NE SONT MOBILISABLES QUE SI LA PERSONNE EST INSCRITE À PÔLE EMPLOI.
LES FORMATIONS, PAR EXEMPLE, MAIS SURTOUT LES AIDES À LA MOBILITÉ.
IL Y A DONC : LES AIDES POUR PASSER LE PERMIS, POUR ACHETER UNE VOITURE OU UN SCOOTER, POUR LES TICKETS DE BUS SI Y'EN A UN, ETC.
TOUT ÇA N'EST PLUS MOBILISABLE QUAND LES GENS SONT RADIÉS DE PÔLE EMPLOI. ÇA COMPLIQUE TOUT.

PAR AILLEURS, SI LE STATUT DE CHÔMEUR AU RSA EST DÉJÀ SOCIALEMENT DÉCONSIDÉRÉ...
CHÔMEUR AU RSA
... CELUI D'ANCIEN CHÔMEUR RADIÉ N'EST VRAIMENT PAS VALORISÉ.
CHÔMEUR RADIÉ AU RSA
APRÈS UNE, DEUX OU TROIS RADIATIONS, FAUTE D'AVOIR PU PAR EXEMPLE SE RENDRE À UN RENDEZ-VOUS OU D'AVOIR REFUSÉ UNE SECONDE "OFFRE RAISONNABLE D'EMPLOI", CERTAINS ABANDONNENT, SE DÉCOURAGENT, SE MARGINALISENT.
CHÔMEUR RADIÉ ET RE-RADIÉ
PAR AILLEURS, UN CHÔMEUR RADIÉ N'EST PLUS COMPTÉ COMME CHÔMEUR = LA FAMEUSE COURBE DU CHÔMAGE N'INDIQUE EN RÉALITÉ QUE LE NOMBRE D'INSCRITS À PÔLE EMPLOI.

L'EXEMPLE DU RETRAIT DES SERVICES DE PÔLE EMPLOI DANS LE NORD-COTENTIN ILLUSTRE UN PLUS VASTE PROBLÈME EN MILIEU RURAL = LE RETRAIT DE BEAUCOUP DE RESSOURCES DE PROXIMITÉ.

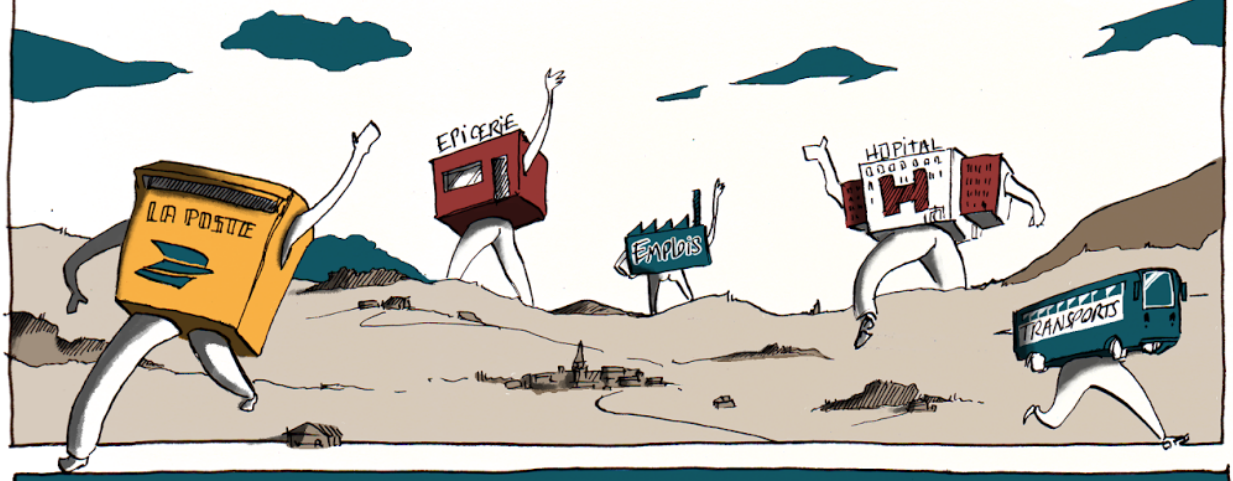

CONTRE LES IDÉES REÇUES, DONNER UNE VOITURE AUX PAUVRES NE RÉSOUDRAIT QUE DE MANIÈRE SUPERFICIELLE LE PROBLÈME. SANS ÉVOQUER LE BILAN ÉCOLOGIQUE DE TELLES MESURES, PEUT-ON ACCEPTER QUE LES RESSOURCES DE PROXIMITÉ CONTINUENT DE DISPARAÎTRE EN MILIEU RURAL POUR DES RAISONS DE RENTABILITÉ, ET QUE LES MÉNAGES PAUVRES (ET LES AUTRES), SOIENT CONTRAINTS D'ALLER TOUJOURS PLUS LOIN ET D'EN FAIRE LES FRAIS ?

LES SERVICES, PUBLICS ET PRIVÉS, N'ONT-ILS PAS UN DEVOIR DE PROXIMITÉ ? ET VIVRE EN MILIEU RURAL DEVIENDRA-T-IL UN JOUR UN LUXE ?

Jean Levengle : 2014

Associated Thematics :

Lifestyles

- Living environments
- Inequalities
- Proximity
- Work

Policies

- Reducing inequalities
- Cities & Territories

Theories

- Art & Science

Other publications

Did Covid cause public transport to grind to a halt?

Annelise Avril, David Henny

1 http://2.bp.blogspot.com/-_7ENf3TMRPQ/VEolI6Dma1I/AAAAAAAAA2U/oB5LEZ42sjc/s1600/p0.png
2 http://3.bp.blogspot.com/-nFML0oTihWE/VEoloy6jOdI/AAAAAAAAA2k/t7gH9ZYAJRU/s1600/p1.png
3 http://1.bp.blogspot.com/-5FHjvyhP5aM/VEoqMAQwNsI/AAAAAAAAA3o/71ED1JaxujU/s1600/p2.png
4 http://4.bp.blogspot.com/-OZSCdaG7OiM/VEolf6VnS4I/AAAAAAAAA2c/nu5rDWeAH0E/s1600/p2.png
5 http://4.bp.blogspot.com/-h7VmSWaDoaU/VEomLITTj-I/AAAAAAAAA20/NFuaIh6pEkg/s1600/p3.png
6 http://1.bp.blogspot.com/-ncpXHdApW0o/VEo4toQS5QI/AAAAAAAAA34/TWaUV7TJhKw/s1600/p4.png
7 http://4.bp.blogspot.com/-9ZNKoPqGXcE/VEomFaNKhWI/AAAAAAAAA2s/mgaMVtBaNvY/s1600/p4.png
8 http://3.bp.blogspot.com/-dhySavwxasA/VEo5LPNxrwI/AAAAAAAAA4A/FVkieQs29mU/s1600/p5.png

9 http://1.bp.blogspot.com/-R53NSyt88lU/VEommcFqpZI/AAAAAAAAA28/_lTpMVrMUaw/s1600/p5.png
10 http://1.bp.blogspot.com/-AeWdovRwbGg/VEomtnmOrfI/AAAAAAAAA3E/DZOUixG1nDc/s1600/p6.png
11 http://4.bp.blogspot.com/-0WJJa9YvAbM/VEo6sgP_7II/AAAAAAAAA4I/FHVwzOeiYf0/s1600/p7.png
12 http://2.bp.blogspot.com/-pdFl5IrphEU/VEonTF5sGWI/AAAAAAAAA3U/ywpP3Tj_xWA/s1600/p7.png
13 http://4.bp.blogspot.com/-C0IJGBLJ2Zk/VEonI6jdo5I/AAAAAAAAA3M/ne0l6P8s-LA/s1600/p8.png
14 http://3.bp.blogspot.com/-kRQgvfOVlkg/VEon5aUwfbI/AAAAAAAAA3c/Lrx88kmwKEY/s1600/p9.png